



Grève massive à la rédaction de franceinfo.fr

« En raison d'un appel à la grève de l'intersyndicale SNJ et SNJ-CGT, à France Télévisions, le fonctionnement du site franceinfo.fr est perturbé mardi 30 novembre. Nous vous prions de nous en excuser ». Pendant 24 heures, ce bandeau s'est affiché sur les écrans, pour informer les lecteurs de franceinfo.fr.

Une grève suivie à près de 93% ne peut être ignorée par la direction. Le SNJ et le SNJ-CGT, qui ont déposé le préavis de grève, à la demande de la rédaction numérique de franceinfo.fr, saluent la mobilisation exemplaire des journalistes et de l'assistante de la rédaction.

Les deux syndicats ont d'abord déposé une saisine, le 20 octobre, avec des revendications sur les effectifs et la charge de travail, puis un préavis de grève pour le 30 novembre. A chaque fois, dans les négociations, la direction de l'information et la RH n'ont pas apporté de réponses satisfaisantes, renvoyant aux arbitrages budgétaires et à la « trajectoire de baisse des ETP » (équivalents temps-plein).

Seules propositions, pour alléger la lourde charge de travail : « *faire moins, limiter la copie, réduire les ambitions, adapter l'offre, renoncer à des projets...* », privilégier les activités de desk, le « chaud », c'est-à-dire revenir à la vision du web d'il y a dix ans. L'offre d'information du service public, sur le numérique, ne saurait se résumer à ça.

Ce serait donc, à quelques mois de l'élection présidentielle, la seule ambition de France Télévisions pour le média global de l'audiovisuel public ? Réduire la voilure, alors que franceinfo.fr se classe parmi les tout premiers sites d'information français ? Cantonner les journalistes à l'actu chaude, leur demander de renoncer à des papiers d'analyse, des angles originaux, des « grands formats » qui font la valeur ajoutée du site et permettent aux journalistes de mettre en pratique leur expertise ?

Les journalistes en grève (rédacteurs, secrétaires de rédactions et rédacteurs en chef adjoints) ont clairement exprimé que leur santé et leur vie privée ne devaient pas faire les frais d'une charge de travail devenue trop lourde. Ils disent non aux horaires et aux journées de travail sans fin. Pour autant, la solution ne passe pas par un rabougrissement, mais par des créations d'emplois, à la hauteur des enjeux d'information et des missions du service public.

Franceinfo.fr ne doit pas être condamnée à devenir essentiellement un « hub », une plateforme de contenus produits pour la télévision. Il s'agirait d'une stratégie vouée à l'échec, face à la concurrence des grands médias privés.

La rédaction tient à défendre la spécificité de ses métiers, son projet éditorial, avec des formats propres au web. Elle demande au directeur de l'information de s'engager et de dire comment il conçoit l'avenir et le développement de franceinfo.fr.

Le SNJ et le SNJ-CGT rappellent les revendications de la rédaction de franceinfo.fr :

- Un renforcement des effectifs à franceinfo.fr, avec le recrutement immédiat en CDI de deux rédacteurs-journalistes spécialisés (pôle Inter et pôle Police Justice), d'un secrétaire de rédaction et d'un rédacteur en chef adjoint.
- Le maintien du poste de rédacteur vidéo à franceinfo.fr et l'intégration en CDI du journaliste présent sur ce poste en CDD depuis 22 mois.
- La confirmation du remplacement de la journaliste quittant franceinfo.fr dans le cadre de la RCC, dès son absence du planning en janvier 2022.
- Le maintien des ETP à franceinfo Afrique et franceinfo Culture. Dans cette dernière rédaction, nous demandons également le comblement du 2/5e d'ETP laissé vacant par le temps partiel d'une salariée, ainsi que le remplacement des arrêts maladie.
- L'intégration des activités de community management et de motion design au sein de la rédaction de franceinfo.fr.

Les deux syndicats en appellent au directeur de l'information, pour qu'il réponde sans tarder aux demandes de la rédaction numérique, dont la mobilisation massive témoigne d'un fort attachement à ses missions d'information.

Paris, le 1er décembre 2021